

---

## Mise en place de composteurs en pied d'immeuble dans une petite résidence

---

### Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

Maison de l'Intercommunalité

14 Rue Philippe Trinquet

21200 Beaune

[Voir le site internet](#)

Magali Duroyon

[magali.duroyon@beaunecoteetsud.com](mailto:magali.duroyon@beaunecoteetsud.com)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

### CONTEXTE

La CA BEAUNE Côte et Sud est à ce jour dans l'année 2 du PLP.

Depuis 2010, la collectivité propose gratuitement des composteurs en bois de 480 litres aux particuliers en maison individuelle et quelques professionnels de la restauration.

En 2012, le bailleur social ORVITIS a sollicité la collectivité pour un projet de compostage en pied d'immeuble dans une de leur résidence.

La résidence choisie est récente, comprend 12 logements et des jardins partagés.

La mise en place des 3 composteurs a eu lieu en octobre 2012, accompagnée par une sensibilisation des résidents volontaires. Un bioseau avec les consignes de tri a été remis à chacun, à l'issue de la demi journée d'information.

10 foyers ont choisi de composter leurs déchets de cuisine et de jardin.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

Tester un 1er site de compostage en pied d'immeuble, pour qu'il devienne un site vitrine

Sensibiliser les habitants de la résidence à la prévention

#### Résultats quantitatifs

10 foyers sur 12 ont choisi de composter leurs déchets, soit 21 personnes

7 foyers sur 12 ont choisi d'apposer un autocollant Stop Pub sur leurs boîtes aux lettres

1 tonnes en moins par an de biodéchets et papier

#### Résultats qualitatifs

Le tri en cuisine a permis de favoriser un meilleur tri des déchets en général

Le site est tenu propre.

### MISE EN OEUVRE

## Planning

Avril 2012 : Sollicitation d'ORVITIS et proposition d'un site potentiel

Octobre 2012 : Mise en place de 3 composteurs de 800 litres chacun dans le jardin

Matinée de sensibilisation au compostage + autres gestes de prévention + formation du référent de site par le CMP

Novembre/Décembre 2012 : suivi toutes les 2 ou 3 semaines

Avril 2013 : relance par des visites, par téléphone des foyers utilisateurs

Juillet 2013 : Inauguration du site

## Moyens humains

1 CMP, 1 élu référent de la commune

3 agents d'ORVITIS

1 référent de site, habitant de la résidence

## Moyens financiers

3 composteurs de 800 litres : 230€

10 bioseaux : 26€

## Moyens techniques

Un site adéquat

## Partenaires mobilisés

Le bailleur social ORVITIS

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Le faible nombre de foyers de la résidence, l'implication du bailleur, la géographie du site ont contribué à la réussite du test.

On ne pourra pas aborder de la même façon les résidences avec plus d'une centaine de foyers...

### Difficultés rencontrées

Le 1er site de compostage de pied d'immeuble du territoire de la CA BEAUNE!

### Recommandations éventuelles

Solliciter le bailleur pour proposer des sites

Sensibiliser les résidents avec un agent de terrain (il connaît très bien les locataires)

Relancer les foyers qui compostent à la sortie de la période creuse (l'hiver)

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

## Dernière actualisation

Août 2013

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Frédéric JAN

[frederic.jan@ademe.fr](mailto:frederic.jan@ademe.fr)

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté